



LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Administration publique



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Structure de
formation
Institut de
Préparation à
l'Administration
Générale
(IPAG)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

> ADMINISTRATION PUBLIQUE

Présentation

Description :

La Licence 3 "Administration Publique" a pour objectif la préparation aux concours de catégorie A de la fonction publique. Elle se fonde sur un certain nombre de particularités :

- Le tiers des enseignements est effectué par des professionnels (Conseillers de Chambre Régionale des Comptes et de Tribunal Administratif...) notamment en ce qui concerne les exercices pratiques.
- Les intervenants (universitaires et extérieurs) participent fréquemment à des jurys de concours, ce qui permet d'avoir une formation particulièrement axée sur ce qu'attendent les examinateurs et correcteurs des concours administratifs.
- Un effort particulier est fait sur les enseignements de culture générale et de note de synthèse, qui constituent des épreuves fortement sélectives lors des épreuves d'admissibilité dans les concours.

- Des préparations aux épreuves du grand oral d'admission sont également organisées (en moyenne 6 entraînements pour chaque étudiants).

Plus généralement, l'étudiant formé en L3 doit être en mesure pour l'essentiel de réussir un concours de catégorie A des 3 fonctions publiques et éventuellement de prolonger sa formation en master 1 afin d'affiner sa démarche vers l'obtention d'un concours plus ciblé (en cas de non obtention en L3) ou de niveau plus élevé (catégorie A + : par exemple : directeur d'hôpital, inspecteur des douanes) ou à référents eux aussi plus élevés (détection d'une maîtrise obligatoire : ainsi, E.N.M, E.N.A, Administrateur territorial, etc...)

Les + de la formation

Ouverture de la scolarité

Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

+ d'infos :

Les étudiants de LAP réussissent très bien les concours administratifs. En moyenne, 3 étudiants sur 4 réussissent les concours de Catégorie A et B.

Objectifs



Objectifs pédagogiques :

- Objectif universitaire : obtenir une licence qui permet de poursuivre en Master.
- Objectif concours : obtenir le niveau requis (licence) pour passer les concours de catégorie A et bénéficier d'une préparation sur mesure pour en réussir les épreuves.

Organisation

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage.

- 1^{er} semestre : 3 semaines en formation / 1 semaine en alternance
- 2^d semestre : 2 semaines en formation / 2 semaines en alternance
- Post-examens : temps plein en alternance

Apprentissage

Depuis 2013, possibilité de suivre cette formation en alternance dans la fonction publique territoriale (apprentis territoriaux). Depuis 2015, possibilité de suivre cette formation en alternance dans la fonction publique de l'Etat (apprentis de l'Etat). En 2017, possibilité de suivre cette formation en alternance dans la fonction publique hospitalière (apprentis hospitaliers).

Pour trouver un employeur public, vous pouvez commencer vos candidatures spontanées directement mais il est recommandé d'en informer le secrétariat de l'IPAG (ipag-contact@umontpellier.fr ou 04 34 43 23 04)

Lien vers le site internet : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/lalternance/>

Stages, projets tutorés

Stage : Possible

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 minimum

COMPOSITION DU COLLEGIUM	ANNEES CONCERNÉES	TYPE DE DEPOSITIF	OUTIL CANDIDATURE		
IPAG	L2 Droit, Science politique, Eco, AES, gestion	L3 Administration publique	Possibilité de rejoindre la L3 AP	E-Candidat	
	L2 autre que Droit, Science politique, Eco, AES, gestion	L3 Administration publique	Possibilité de rejoindre la L3AP après un examen de dossier par la commission de recrutement	E-Candidat	Publics concernés L2 littéraires, scientifiques, etc...
	Commissi ons équivalen ces diplômes français	L3 Administration publique	Possibilité de rejoindre la L3AP après un examen	E-Candidat	Publics concernés étudiants ayant validé 120 ECTS et



			de dossier par la commission de recrutement	effectué des études en BTS, DUT, BUT, CPGE etc...
Convention 2013 Prépa Talents - ENCCRF	Administration publique	Les élèves de la prépa sont admis de plein droit dans la L3 AP	E-Candidat - Admission de plein droit	sous réserve d'avoir validé 120 ECTS

Appréciation des dossiers établis par les candidats par le directeur de l'IPAG.

Droits de scolarité

En formation initiale : 175 euros

A cela, il faudra rajouter la CVEC et les frais universitaires.

Pré-requis obligatoires

- Niveau **Bac+2 minimum (120 ECTS)**
- Toute filière acceptée dès lors que le projet professionnel est cohérent
- Intégration automatique pour les étudiants en L2 de Droit, Sciences-Politiques, Économie, AES et Gestion de l'Université de Montpellier (passerelles de droit)
- Dossier de candidature évalué par un comité de sélection pour les autres profils tels que les BTS, CPGE, parcours littéraires ou scientifiques.. (passerelles sous conditions)

Modalités d'inscription

1/ Les candidatures se font via la plateforme E-candidat bleu : <https://candidature.umontpellier.fr/candidature/#/accueilView>

2/ Modalités des inscriptions en suivant ce lien : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/candidater/inscription-apres-candidature-a-lipag/>

Public cible

Bassin de recrutement :

Nécessité d'avoir validé 120 crédits ECTS dans un parcours L1 et L2 en Droit, Administration, mais également en Économie, Histoire ou Géographie.

Et après

Insertion professionnelle

Fonction Publique Territoriale :

- Attaché territorial
- Rédacteur principal
- Rédacteur territorial

Fonction Publique de l'État :

- IRA
- Inspecteur et contrôleur DGFIP
- Inspecteur et contrôleur DGCCRF
- Inspecteur et contrôleur des DOUANES
- Inspecteur du travail
- Directeurs des services pénitentiaires



- Directeur / Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Directeurs des services de la PJJ
- Greffiers des services judiciaires
- Secrétaire administratif / SAENES
- Sous-officier de gendarmerie
- Gardien de la paix

Fonction publique hospitalière et secteur santé-social :

- Directeur de caisse de sécurité sociale (EN3S)
- Inspecteur des affaires sanitaires et sociales
- Attaché d'administration hospitalière

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Nicolas MARTY

✉ nicolas.marty@umontpellier.fr

Nicolas MARTY

✉ nicolas.marty@umontpellier.fr

Autres contacts

✉ ipag-contact@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - IPAG

En savoir plus

🔗 <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>



Programme

Organisation

SEMESTRE 1:

Cours Magistraux :

- Institutions administratives : 25h (2.5 crédits)
- Culture numérique : 20h (2 crédits)
- Finances publiques de l'Etat : 25h (2.5 crédits)
- Activités et fonctionnement des administrations publiques : 50h (5 crédits)
- Problèmes politiques, sociaux et environnementaux contemporains : 25h (2.5 crédits)
- Institutions politiques : 25h (2.5 crédits)
- Economie politique : 25h (2.5 crédits)

Travaux dirigés :

- Conférences de méthodologie : 20h (2 crédits)
- Conférences de méthode en culture administrative générale : 20h (2 crédits)
- Exposé discussion : 20h (2 crédits)
- Note de synthèse : 20h (2 crédits)
- Langues vivantes (anglais / espagnol) : 25h (2.5 crédits)

SEMESTRE 2 :

Cours magistraux :

- Economie politique : 25h (3 crédits)
- Questions européennes : 20h (2.5 crédits)
- Activités et fonctionnement des administrations publiques : 20h (3 crédits)
- Finances locales : 25h (3 crédits)
- Problèmes politiques, sociaux et environnementaux contemporains : 45h (3 crédits)
- Fonction publique : 25h (3 crédits)

Travaux dirigés :

- Langues vivantes (anglais / espagnol) : 25h (2.5 crédits)
- Conférences de méthodologie : 20h (2.5 crédits)
- Conférences de méthode en culture administrative générale : 20h (2.5 crédits)
- Exposé discussion : 20h (2.5 crédits)
- Note de synthèse : 20h (2.5 crédits)

ADMINISTRATION PUBLIQUE

